

Published: 30/06/2025

*Corresponding author

Citation:

Kedidir, M. (2025).
Catherine COQUERY-VIDROVITCH (2018).
The Routes of Slavery: A
History of the African
Slave Trades, 6th–20th
Century, Paris: Albin
Michel, ARTE Editions,
288 p.. *Africa*, 1(1), 74-
77

© 2025 **Africa** / Published
by the Centre of Research in
Social and Cultural
Anthropology (CRASC),
Algeria.



This is an open access
article under the [CC BY-
NC-ND 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/) license.

**Catherine COQUERY-VIDROVITCH (2018).
The Routes of Slavery: A History of the African
Slave Trades, 6th–20th Century, Paris: Albin
Michel, ARTE Editions, 288 p.**

**Catherine COQUERY-VIDROVITCH, (2018).
Les routes de l'esclavage. Histoire des traites
africaines VIe-XXe siècle, Paris : Albin Michel,
ARTE éditions, 288 p.**

كاثرين كوكري-فيدروفيتش (2018). طرق العبودية: تاريخ
تجارة العبيد الأفريقية من القرن السادس إلى القرن
العشرين، باريس: ألبان ميشال، منشورات ARTE، 288 ص.

Mansour Kedidir

Researcher-Collaborator at the Centre of Research in Social and
Cultural Anthropology (CRASC), Algeria
kedidirmansour@yahoo.fr

Catherine Coquery-Vidrovitch est une universitaire française de renom. Africaniste avérée, elle vient, dans le présent ouvrage, exposer une étude historique sur les routes de l'esclavage à partir de l'Afrique. L'analyse de l'esclavage à travers ses différentes étapes est une gageure. Néanmoins, l'auteure a pu relever le défi en présentant une synthèse des travaux internationaux les plus pertinents dans ce domaine, adossée à une riche bibliographie, une analyse des documents et des entretiens réalisés avec un nombre important de personnes. À ce titre, l'ouvrage revêt une grande importance puisqu'il nous fait découvrir une partie cachée de l'histoire de l'humanité. Le livre comprend 11 chapitres que nous regroupons, pour la rigueur de la recension, en quatre thématiques. La première porte sur la traite des esclaves dans les sociétés africaines, la deuxième a trait à l'entrée en scène des Portugais, la troisième concerne l'aggravation du commerce des esclaves et la dernière à l'éveil de la conscience anti-esclavagiste.

Mais avant d'aborder ces thématiques, il est utile d'expliquer les éléments sur lesquels l'auteure s'est basée pour explorer la traite des esclaves. Nous commençons par les sources. Dans ce cadre, l'historienne a pris soin de mentionner *l'Atlas catalan*, un document rédigé, en

1375, par un juif de Majorque dans lequel il illustre l'espace africain et ses richesses d'or. Sur la base de renseignements pris des marchands et des caravaniers, *l'Atlas* vise à attirer les Européens pour mettre la main sur les trésors africains. Par la suite, ce sont les voyageurs arabes qui prirent le relais à partir du VIII^e siècle tels qu'al Fazari, suivi, plus tard, par Ibn Haykal et Ibn Batouta. Intervenant dans un autre contexte où l'écrit connaissait un progrès notoire, les expéditions portugaises, racontées par les chroniqueurs officiels, attestaient du développement de la traite. L'inquisition laissa ses archives et les sociétés hollandaises leurs registres et actes de commerce. Avec le travail de recherche sur des archives, effectué par les abolitionnistes, les sources sur lesquelles l'ouvrage a été écrit s'avèrent probantes.

Le deuxième élément de base se rapporte à la définition. L'auteure considère que l'esclave est un néologisme. Elle préfère utiliser le terme « esclavisé » qui renvoie à l'homme considéré comme outil de travail. Par conséquent, il peut être acheté, vendu ou échangé.

Le troisième élément concerne le passage de l'esclavage dans un espace réduit, pré-féodale, à l'ère de la traite d'un continent à un autre. Dérivé du verbe traiter, en latin *tractare*, ce qui veut dire troquer, la traite entre dans le domaine du commerce.

La dernière source, la plus importante, renseigne sur le nombre d'esclaves importés d'Afrique vers les deux Amériques en particulier et en direction de quelques pays d'Europe. En dix siècles, cinquante millions d'Africains ont été arrachés de leur terre natale et transportés vers d'autres continents. Douze millions et demi ont pu survivre aux multiples traversées. Le traite arabo-musulman n'est pas du reste. Les enquêtes avancent le chiffre de quatre millions d'esclaves.

Le cadre d'analyse arrêté, Catherine Coquery-Vidrovitch, en respectant la chronologie historique de l'esclavage, nous éclaire sur ce phénomène à l'intérieur des sociétés africaines. C'est la première thématique de notre recension. Elle distingue deux étapes, avant et après l'islam. Mais elle semble ne pas donner assez d'arguments pour étayer sa thèse car, à une époque ancienne, l'Afrique était plus proche du monde arabo-musulman que d'autres aires géographiques. Au début, dans les royaumes d'Afrique, l'esclavage était une activité connue et pratiquée par les Africains eux-mêmes. Les guerres entre tribus, le pillage et les razzias ont été les premières pourvoyeuses d'esclaves. Ce phénomène a pris une autre dimension lorsque les Berbères, poussés au-delà du désert par les Romains et les Vandales, se sont réfugiés au Sahel et ont asservis les Africains. Avec l'islam, l'esclavage continua dans deux directions : de la côte africaine, sur l'Océan indien, vers la Mésopotamie, et de l'Afrique de l'Ouest vers le Maghreb. Il convient de souligner que durant cette période, le traitement de l'esclave a été quelque peu adouci. Le Coran prescrivait l'affranchissement de l'esclave pour expier une faute commise. Cette mesure est considérée également comme un acte de rapprochement à Dieu. Les premières vagues d'esclaves étaient dirigées sur la Mésopotamie pour assécher les marais. Les conditions de traitement des esclaves étaient telles qu'une révolte d'*El zendj*, éclata. Racontée par les historiens arabes dont El Tabari (839-923), cette révolte enflamma toute une région. Sa répression, durant la période abbaside, dura plusieurs années. Depuis, les Arabes se ravisèrent de l'utilisation des esclaves. Ils servirent plus dans les travaux domestiques et l'armée que dans les grands travaux. La même conception de la traite se retrouve au Maghreb. Seulement, il importe de préciser que l'esclave n'était plus arraché par la violence mais échangé en contrepartie du sel et d'autres denrées provenant du Nord. Avec l'exploitation des gisements aurifères, la traite des esclaves connut un autre développement. L'ancienne route commerciale qui partait vers le Moyen-Orient a été déviée vers le Sahel, les caravanes étant attirées par l'or et les esclaves, cette frénésie ouvrit la voie aux invasions des dynasties musulmanes du Maghreb. La dernière fut celle d'El Mansour le Saadi. En 1591, il dévasta la ville de Tombouctou, s'empara de grandes quantités d'or et fit esclave des milliers de sujets africains.

Cette invasion marqua la fin d'une traite massive et violente des esclaves. Une deuxième période allait commencer. Ce sera l'entrée en scène des Portugais.

Il faut revenir au contexte du XV^e siècle pour situer l'intérêt des Portugais dans la traite des esclaves. À la faveur de la Reconquista, les Portugais s'emparèrent de Ceuta en 1415 puis continuèrent leurs conquêtes le long de la côte africaine. Encouragée par une Bulle pontificale en 1452 qui leur accordait le droit de conquérir les espaces non chrétiens et de réduire leurs populations en esclaves, les Portugais firent leurs premiers pas dans la traite par le biais de l'échange commercial avec les chefs de tribus. Attirés par le gain, ces derniers devinrent des négriers. Généralement, ils appartenaient à la haute strate de la hiérarchie tribale africaine. L'auteure cite comme exemple les Kroumen du Togo et les Aro du Nigeria. Cependant, ce début de traite dépassera quelques temps après ce stade avec l'introduction de la canne à sucre dans l'archipel de Sao Tomé et Príncipe. Devant une forte demande européenne en sucre, des milliers de plantations virent le jour, ce qui entraîna l'arrivée massive des esclaves. Toutefois, cette situation n'allait pas trop durer. Réduit à l'état végétatif, des milliers d'esclaves moururent. Une révolte éclata. Les plantations furent réduites à cendre et les installations de production de sucre détruites. C'est alors que les Portugais s'orientèrent vers le Brésil à la faveur de la présence d'une main d'œuvre qualifiée constituée d'expatriés d'Europe et de juifs convertis. A ce facteur, l'emprunt d'une nouvelle route maritime, *la droiture*, qui part des côtes du Congo directement vers le Brésil, donna un coup de fouet à l'industrie du sucre nécessitant, par ailleurs, la présence de nouveaux esclaves qu'il fallait importer d'Afrique. Ce besoin de main d'œuvre bon marché attira de nouveaux bateaux de diverses nationalités. On assistait alors à un développement de l'industrie sucrière dont l'expansion exigeait de nouveaux espaces mais toujours une demande pressante de forces de travail. C'est ainsi que les Caraïbes sont devenues une nouvelle destination des esclaves africains, suivis à la fin des XVIII^e et XIX^e siècles par le Sud des Etats-Unis d'Amérique. Dans ce schéma, la traite connut une nouvelle courbe ascendante. L'auteure a manqué de souligner que dans ce contexte, la frénésie de l'esclavage était due principalement au développement du capitalisme dans l'hémisphère Nord de l'atlantique. Le rôle dominant des Portugais dans le commerce des esclaves périclita. Les Britanniques et les Français entrèrent en compétition.

Cette période marqua la fin de la domination espagnole et portugaise sur les mers et l'émergence de l'empire britannique, porté par l'essor de l'industrie du textile et le commerce international. Cette intense activité entraîna la construction de nouveaux chantiers navals pour la fabrication d'une flotte puissante capable de sillonner les mers et transporter toujours un nombre important d'esclaves. Dans cette période, caractérisée par l'expansion du capitalisme, la traite ne peut échapper à la capitalisation. C'est ainsi que des compagnies hollandaises dites à « Charte » se spécialisèrent dans le commerce des esclaves. Elles avaient détenu le monopole un temps pour s'effacer devant la financiarisation de ce genre de commerce. Source de gain rapide, elle ouvrit la traite aux banques, aux assurances maritimes et au développement d'une panoplie d'activités directes et indirectes, tels que les entrepôts pour garder les esclaves, leur lavage, la mise en enchères publiques et les services de commissaire priseurs et d'intendance, entre autres. Dans ce contexte, l'esclavage connut un essor mais il ne tarda pas de s'effondrer suite à l'éveil des anciens esclaves affranchis et la conscience des nouveaux de leur condition sociale.

L'historienne Catherine Coquery-Vidrovitch s'est limitée à relater les différentes révoltes des esclaves noirs à l'origine de l'abolition de l'esclavage, mais n'a pas expliqué les différents facteurs qui ont joué un rôle dans l'interdiction de cette activité aux antipodes du respect de l'homme et de sa dignité.

Les cris des esclaves africains ont résonné durant toute l'histoire de l'humanité nous rappelant les égarements de l'homme dans les méandres de la bestialité. Le soulèvement des *Zendj* du temps des Abbasides fut suivi par d'autres, sous différents cieux où l'esclave subissait toujours les affres d'une exploitation effrénée. Même chez lui, en Afrique, il ne put échapper à l'esclavage. Toutefois, il importe que cette pratique ne fût pas observée sur tout le Continent. En Sénégal, par exemple, cheikhs et chefs de tribus, convertis à l'islam, firent les premiers à interdire au nom de la religion l'esclavage. Dans l'histoire de la traite, les esclaves africains payèrent fort le prix de leur émancipation. Si durant les traversées, leur plus grand nombre succomba aux conditions inhumaines dans les cales des bateaux, leur exploitation inimaginable dans les plantations au Brésil, aux Caraïbes et dans le Sud des Etats-Unis continue de nourrir encore une littérature abondante. Cela pour dire combien l'esclave continue de hanter la conscience de l'homme pour nous rappeler une page sombre de l'histoire de l'humanité. Ces révoltes incessantes et ces plaintes de souffrances des esclaves avaient retenti dans une Europe où le mental forgé par les guerres civiles et le progrès des idées philosophiques a eu un impact direct sur l'abolition de l'esclavage. Cela s'est traduit par l'interdiction de la traite dans les océans et les mers au début du XIX^e siècle et l'abolition quelques décennies plus tard en Grande-Bretagne, suivis par la France, les Etats-Unis et bien d'autres nations. Toutefois, cela ne signifie aucunement qu'il a disparu totalement. Dans bien des pays du Sahel comme au Mali, au Niger et en Mauritanie, il continue sous des formes coutumières. Rétive au début à la pratique de l'esclavage, la France y recourut sous Louis XIII ; Bordeaux, devenu un port pour les bateaux négriers, connut alors une certaine prospérité, mais elle ne tarda pas à l'interdire en 1848. En 2003, dans le cadre de la loi Taubira, elle fut le premier pays européen à considérer l'esclavage comme un crime contre l'humanité.

Quelles remarques peut-on apporter à cet ouvrage ?

Comme l'a souligné l'auteur dans l'avant-propos, l'ouvrage est destiné au grand public. Nous comprenons parfaitement pourquoi elle a évité de rechercher les causes profondes de l'esclavage. Une étude poussée de la traite ne pourrait se limiter à une chronologie historique auquel cas, elle ferait abstraction des facteurs économiques, religieux et psychologiques qui ont amené les hommes à asservir leurs semblables. En exposant des repérages historiques de l'esclavage, l'ouvrage se présente comme étant un condensé d'informations pouvant servir à une recherche poussée sur le phénomène de la traite. Elle nous invite, dans ce cadre, à découvrir une page cachée dans l'histoire de l'humanité. En ce sens, l'ouvrage est une référence incontournable pour explorer l'esclavage, de ses racines jusqu'à ses manifestations actuelles.

Mansour KEDIDIR

Pour aller plus loin

Cottias, M., Cunin, E. & de Almeida Mendes, A, (2010). *Les traites et les esclavages, Perspectives historiques et contemporaines*. Paris : Karthala, p. 396.

Dorigny, M. & Metellus, J. (1998). *De l'esclavage aux abolitionnistes : XVII^e-XX^e siècles*. Paris : Editions Cercle d'Art, p. 176.

Grenouilleau, O. (2004). *Les Traites négrières*. Paris: Gallimard, p. 468.

Love joy, P. (2017). *Une histoire de l'esclavage en Afrique. Mutations et transformations (XIV^e-XX^e siècles)*. Paris : Karthala, p. 442.